

Larnod

Conseil municipal : la sécurité routière au menu

Le dernier conseil municipal de la commune s'est déroulé récemment. Les principaux sujets abordés furent les suivants :

- La remise des insignes officiels aux membres du conseil municipal : le maire, Hugues Trudet, a offert, sur ses indemnités, les insignes officiels d'adjoint au maire et de conseiller municipal à chaque élu afin qu'ils puissent les arborer lors des cérémonies ou réunions officielles. Une très belle initiative qui a engendré de la bonne humeur.

- Constitution du CCAS : Anne Troncin, Frédérique Bourgeois, Jean-Jacques Clausse et Daniel Cuenot ont été désignés pour siéger au Centre communal d'action sociale.

- Application de la réforme des rythmes scolaires : les horaires actés sont maintenus. La mairie proposera donc des activités les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h 45 à 16 h 30 après une récréation de quinze minutes. Le personnel municipal qui travaille à l'école sera prioritairement parti prenante. Trois person-



■ Le maire Hugues Trudet (3e en partant de la droite) a décoré les adjoints et conseillers municipaux.

nes extérieures et deux ou trois animateurs professionnels renforceront le dispositif.

- Relance de l'activité football : le club de football Union sportive Doubs et Loue (dont faisait partie Larnod et qui regroupe sept communes) a pris contact avec la mairie pour utiliser le terrain de la commune. Une convention pourrait être signée, qui laisserait à l'US Doubs et Loue la jouis-

sance du terrain et des vestiaires en échange d'une participation qui consisterait surtout à de la main-d'œuvre pour l'entretien du site.

- Point d'apport volontaire de verre : il est envisagé de déplacer le container à verre placé devant le stade en raison de la proximité des abris de bus et des désagréments liés au container (bris de verre,

odeurs, insectes). Il pourrait être déplacé sur le parking de Valmy.

- Déplacement du radar pédagogique : installé route Royale, il a été déplacé route de la Maltournée en l'orientant dans le sens centre-bourg vers Besançon. Aussi, un relevé des vitesses a été fait récemment route Royale et peu de dépassements ont été enregistrés.